

Point 1 du CD Ligue 19 janvier 2021.

Toutes les compétitions régionales Nationale 4, Nationale 3 Jeunes, Critériums, Omniums, Championnat des Entreprises ne pourront se tenir dans des conditions satisfaisantes au regard des incertitudes sanitaires qui devraient perdurer jusqu'au terme de la saison en cours.

Nous devons préparer et anticiper une reprise du cycle normal des compétitions en septembre 2021.

A cet effet le Comité Directeur de la Ligue IDF des Echecs décide de rembourser ou décaler, au choix du club, les inscriptions aux compétitions Ligue IDF de la saison 2020-2021, sur la saison 2021 – 2022.

Nous espérons toutefois que quelques rondes de compétitions Ligue de la saison 2020-2021 pourront se tenir en présentiel, ces compétitions étant homologuées Fide les clubs pouvant y participer permettront à leurs adhérents de faire évoluer leur classement Fide, la participation à ces compétitions seront gratuites.

Il n'y aura ni montée ni descente cette saison.

Les clubs désirant un remboursement devront faire une demande à la Ligue en joignant un RIB.

Voté à l'unanimité